

Universitätsbibliothek Paderborn

Reflexions, Sentences, Ou Maximes Royales & Politiques

Nieremberg, Juan Eusebio Amsterdam, 1671

Premiere Decade.

urn:nbn:de:hbz:466:1-11356

REFLEXIONS,

Sentences, ou Maximes Royales & Politiques.

PREMIERE DECADE.

A souveraine authorité est, à en parler sans déguisement, un far-

deau également pesant & honorable; un Prince doit se persuader qu'il n'est assis sur se
thrône qu'asin de mieux travailler, & nullement pour se
reposer. Estant seul de ce rang
suprême, il a à ménager les interests de plusieurs, & il faut
qu'il s'essorce de leur procurer tout le bien imaginable. Il
A est

Reflexions, ou Maximes est de certains métiers fort penibles & tres-difficiles, que l'on exerce neanmoins quand on est assis; & Philippe II, ce sage & prudent Monarque, avoit coûtume de dire, que l'occupation d'un Roy avoit beaucoup de rapport avec le métier d'un Tisseran. En effet, comme cet ouvrier estant assis en apparence fort commodément, travaille des mains, des pieds, de la bouche, & de tout son corps; ainsi il ne doit y avoir aucune puissance dans l'ame d'un Souverain, qui ne soit continuellement appliquée pour la bonne conduite de ses Estats, & pour l'utilité & le repos de ses sujets.

II.

Un Prince qui veut gouverner comme il faut les peuples qui luy sont soûmis, doit s'étudier premierement à faire regner chez soy la raison. Quelle honte, & quelle infamie pour un homme qui a fous sa domination des peuples sans nombre, de se voir reduit à obeir en esclave à ses propres desirs? quand c'est la passion qui gouverne, toutes choses tombent inévitablement dans le desordre & dans la confusion. Il n'est point de monstre plus horrible qu'un corps sans teste; or voila justement ce qui arrive dans un Estat, quand le Souverain n'écoute

4 Reflexions, ou Maximes coute plus son devoir, & qu'il méprise la raison & la justice.

III.

La veritable prudence est le plus ferme appuy d'un Estat; mais on le defend incomparablement mieux par esprit & paradresse, que par la force; & c'est plûtost l'habileté de ceux qui gouvernent, qui le conserve, que les places fortes, & les nombreuses garnisons que l'on entretient sur la frontiere. La prudence presuppose une parfaite connoissance des choses dans leur fond, & elle sert à découvrir tout ce qui peut arriver, & jusques aux moindres accidens.

IV.Un



IV.

Un Souverain ne peut ni surement ni prudemment commettre quelqu'un pour exercer entierement sa fonction. Il n'est pas fort rare de trouver des gens plus sages, plus éclairez, & plus capables de remplir cette haute dignité, que le Roy, mais on n'en trouvera jamais choifis de Dieu comme luy pour gouverner les peuples. Le Souverain de tous les Monarques ne manque point d'assister tres-particulierement les Rois, sa providence travaille continuellement pour eux, dautant qu'il les a choisis afin de s'en servir comme de merveil-

e

r-i-a

r

S.

17

6 Reflexions, ou Maximes veilleux instrumens pour l'execution de ses plus nobles desseins; les graces qu'ils recoivent de Dieu sont plus frequentes & plus abondantes que toutes celles qu'il accorde aux particuliers. C'est uniquement aux Rois & aux Souverains, à qui il donne un Archange, ou plusieurs Anges pour les garder & les aider à bien gouverner leurs Estats; & il est important que l'on sçache, que les Rois peuvent bien se décharger du poids des affaires sur leurs ministres, & choisir quelques-uns des plus capables de leurs sujets pour travailler en leur place, mais qu'ils n'ont pas le pouvoir de commander aux AnRoyales & Politiques. 7 ges que Dieu leur a donnez, & qu'il semble n'avoir voulu appliquer qu'à cette fonction, de passer jusques en la personne de ceux qu'ils veulent choisir pour gouverner l'Estat.

V.

Il ne faut pas qu'un Prince regarde la royauté comme un bien qui luy est venu par succession, ny comme une faveur extraordinaire de la fortune, & un heureux coup d'étoile, mais il la doit considerer comme l'affaire de Dieu & une commission de la derniere importance qu'il luy a daigné consier. Les Rois de Perse n'avoient pas autrefois la A 4 liber-

Reflexions, ou Maximes liberté de reposer autant de temps qu'ils l'eussent bien desiré; un officier venoit les réveiller tous les jours de grand matin, & il estoit obligé de dire au Prince; Seigneur, levez-vous promptement, afin de travailler aux affaires que Dieu vous a mises entre les mains. Un Prince Chrestien doit profiter de cet avertissement que sa propre conscience ne manque pas de luy donner, & il ne doit point regarder sa condition comme un estat plein de douceur & de felicité pour luy, mais plûtost comme un employ tres-difficile, & une charge qui doit l'occuper incessamment.

VI. Re-

VI.

Regner, est une chose tresdifficile & tres-dangereuse tout ensemble. Les sujets donnent la meilleure partie de leur vie au travail, ils sont retenus dans le devoir par les loix, & ils ont des amis sinceres qui les reprennent quand ils font mal. Tout cela manque aux Rois & aux Souverains, dit Isocrate; la necessité ne les oblige point de travailler, leur grande puissance les met audessus des loix, & la Majesté qui les environne, ébloüit tellement ceux qui les approchent, qu'ils n'osent leur dire la verité, ny leur marquer leurs defauts; sans doute

que leur besoin est extrême, & leur condition plus fâcheuse que l'on ne se l'imagine; Mais il faut que leur vertu supplée à tout ce qui leur manque.

VII.

Un Prince n'a rien à craindre, quand il tient toûjours sa Majesté & sa Couronne entre la crainte de Dieu, & l'affection des peuples. Que le Roy craigne Dieu, & qu'il tâche de gagner les cœurs de ses sujets, il sera cheri de Dieu & des hommes. Qu'il se donne à Dieu sans reserve, Dieu le comblera de toutes sortes de benedictions, & il luy donnera le cœur de tous les homRoyales & Politiques. 11 mes. Enfin si le Roy s'étudie à devenir bien-faisant, doux, caressant, humain envers tous ceux qui sont sous sa domination, je l'assure que son regne sera le plus tranquile, & le plus heureux du monde.

VIII.

Il n'est rien dont un Prince ait plus de besoin, que de Dieu; & entre toutes les creatures raisonnables, il n'en est point qui ait un si grand besoin de Dieu, que celuy qui commande aux autres avec une souveraine authorité: Il est donc clair que son premier soin doit estre de bien servir Dieu luy-même, & de le faire honorer dans son Royau-A 6 me.

12 Reflexions, ou Maximes me. On est digne de commander aux hommes, quand on sçait obeir parfaitement à Dieu, mais on ne merite pas degouverner, quand on s'oublie que l'on est sujet de Dieu, qui est le Premier & le Souverain de tous les Monarques. Un Prince qui s'efforcera de contenter Dieu, & qui prendra soin de toutes les choses qui regardent son service, peut s'assurer que Dieu benira ses entreprises, & qu'il aura mêmeun soin tout particulier de

IX.

ses affaires temporelles.

La Foy & la Religion sont l'appuy le plus ferme, & le plus solide sondement d'un Empire;

Royales & Politiques. 13 pire; l'Estat s'augmente à mesure qu'elles prennent de l'accroissement, & leur diminution est cause que dans un Royaume les choses tombent en decadence, & deperissent insensiblement. Que le Prince sçache que c'est particulierement à la foy qu'il est redevable de la soûmission tresparfaite qu'il trouve dans l'esprit des peuples; mais en recompense, la foy exige du Prince l'établissement de ses mysteres, de ses veritez & de ses ceremonies. La foy n'a point de sujet plus legitime qu'un Roy, c'est de la hautesse & de la grandeur d'un Souverain qu'elle reçoit tout son lustre & son plus viféclat; mais

14 Reflexions, ou Maximes mais il faut dire aussi que le Prince n'a point de meilleure defense, ny de protection plus forte contre tous ses ennemis, que les veritez infaillibles & les maximes incontestables de la foy. Où la foy fleurit, là regne une politique toute sacrée & toute sainte; mais où elle est dans le mépris & dans lerabais, là il ne peut y avoir de politique fort juste, ny fort heureuse; car bien loin de renverser l'ordre des choses, en se servant de la Religion comme d'un moyen, & regardant l'authorité suprême & le gouvernement absolu comme son unique but & sa fin, elle employe, au contraire, les forces de l'Estat & la souveraiRoyales & Politiques. 15 ne puissance comme de tresexcellens moyens, afin d'établir la solide pieté & la veritable Religion, & voila la seule fin qu'elle se propose.

X.

Etendre la Religion parmy les infidelles, c'est une noble & glorieuse occupation pour un Roy, & qui luy convient tres-fort; mais il reüssira tout autrement & gagnera bien davantage avec la soy, qu'en poussant fort loin ses conquestes par la force de ses armes. Je sçay qu'avec de puissantes armées on peut reduire des nations entieres, & leur faire ployer le coû en les chargeant de sers; mais la Religion

16 Reflexions, ou Maximes ligion se soûmet tout un Royaume sans faire la moindre violence à personne, & gagne le cœur des plus opiniàtres. Quand on use de cet innocent artifice, la sujettion paroît douce à ceux qui sont vaincus, ils ont de la joie de se voir reduits de la sorte, & ils ne peuvent s'empécher d'aimer les personnes qui leur ont osté la liberté. Ils se croyent même obligez de rendre graces à la divine providence, de ce qu'il luy a plû se servir des armes & des combats, comme d'un excellent moyen pour leur ouvrir enfin les yeux de l'esprit, & leur faire goûter les admirables veritez que la foy cache dans son obscurité

Royales & Politiques. 17 rité si mysterieuse & si feconde.

II. DECADE.

XI. C E fut un sentiment digne d'une ame vraiment Royale, que celuy qu'eut autrefois l'illustre Pelopidas, quand il répondit à ceux qui le conjuroient fort pressemment de se vouloir ménager davantage, & de ne pas exposer si librement sa vie; cet avis est bon à donner à un particulier, qui a raison de se conserver & de travailler uniquement pour soy; mais il n'est nullement propre à un Roy, qui ne doit avoir égard qu'au bien de ses sujets, & qui est obligé de negliger ses propres